



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Séance du 9 décembre 2021 (18h35)

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	55
Membres suppléants	:	23
Présents	:	37 + 1
Votants	:	49
Convocation et affichage	:	02/12/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Nathalie CLÉMENT

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Bruno FANGET, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Véronique NEE, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, René SABATIER, Denis SAUZE, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Yves BONNET (pouvoir à René SABATIER), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Juanita GARDIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Denis HONORE (pouvoir à Simon PLENET), Sophal LIM (pouvoir à Nadège COUZON), Pascal PAILHA (pouvoir à Martine OLLIVIER), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Virginie FERRAND), Antoinette SCHERER (pouvoir à Danielle MAGAND).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELIDI, Olivier DE LAGARDE, Jérémie FRAYSSE, Richard MOLINA, Ronan PHILIPPE, Yves RULLIÈRE, Michel SEVENIER.

**CC-2021-410 - RESSOURCES - FINANCES - REGIE ASSAINISSEMENT -
ANNONAY RHONE AGGLO - EXERCICE 2021 - DECISION MODIFICATIVE N°2**

Rapporteur : Monsieur Gilles DUFAUD

Cette décision modificative porte sur la section d'exploitation du budget de la régie assainissement.

Elle a pour objet de majorer les crédits en dépenses aux chapitres suivants :

- Chapitre 011 « Charges à caractère général » : crédits supplémentaires pour le paiement d'indemnités d'éviction lors de l'acquisition de parcelles de terrain pour la construction d'une STEP ;
- Chapitre 012 « Charges de personnel » : suite à recrutement d'un agent contractuel sur 4 mois, chargé de mission zonage PLUIH pour l'assainissement.

L'équilibre de cette décision modificative est assuré par la majoration des recettes au chapitre 74 « Dotations, subventions et participations ». Il s'agit d'une subvention de l'Agence de l'eau pour le financement d'un poste « Gestion des effluents

domestiques ».

Chap	Art	Libellé	Crédits ouverts au Budget 2021	Décision modificative n°2	Crédits après DM
DEPENSES D'EXPLOITATION					
011	6227	Frais d'acte et de contentieux	10 000.00€	9 000.00€	19 000.00€
		Sous-total chapitre 67		9 000.00€	
012	6411	Salaires, appointements, commission de base	545 933.00€	5 000.00€	550 933.00€
				5 000.00€	
		TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		14 000.00€	
RECETTES D'EXPLOITATION					
74	748	Autres subventions d'exploitation	2 500.00 €	14 000.00€	16 500.00 €
		TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		14 000.00€	
		TOTAL		0.00€	

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ADOpte la décision modificative n°2 – budget annexe de la régie assainissement – exercice 2021 tel qu'il est présenté dans les tableaux ci-dessus,

PROCEDE, comme pour le budget primitif 2021, à un vote au niveau des chapitres budgétaires,

CHARGE Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente décision.

Fait à Davézieux le

: 13/12/21

Affiché le

: 18/12/21

Transmis en sous-préfecture le : 13/12/21

Identifiant télétransmission : 007-200072015-20211209-28271-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET